

Les Dossiers n° 29

juin 2010

Atlas

du Massif central

Population active

MASSIF
CENTRAL

Cette publication est le fruit de l'initiative des partenaires du programme opérationnel plurirégional du Massif central : Europe, État et Conseils régionaux, associés à l'Insee.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL
> Daniel GRAS

Composition

et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Crédit photo

> INSEE Auvergne
> Pôle emploi



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

Le comité de pilotage était composé de représentants des organismes suivants :

Préfecture de la région Auvergne (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales)

Commissariat à l'Aménagement et au Développement et à la Protection du Massif central

Macéo

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne

Agence régionale de Développement des Territoires Auvergne

Conseil régional d'Auvergne

Groupement d'intérêt public des régions du Massif central

Insee Auvergne

Insee Limousin

Auteurs :

Christophe BERTRAN, Anna MESPOULHÈS (Insee)

Population active et emploi 2

- Une plus forte participation des jeunes au marché du travail qu'au niveau national*
- Des retraits d'activité plus précoces*
- Une proportion encore importante de non-salariés*
- Une précarisation plus marquée du salariat féminin*
- Le secteur tertiaire se développe mais reste sous-représenté*
- Désormais plus d'employés que d'ouvriers*

Les grandes fonctions de l'emploi 5

- Une surreprésentation de la fonction « agriculture »*
- Une faible proportion de cadres des fonctions métropolitaines*
- Le profil de certaines zones d'emploi évolue*

Dynamique des marchés locaux du travail sur longue période 8

- Massif central : une moindre progression de la population active*
- Timide renouveau de la population active dans une majorité de zones d'emploi*
- La zone d'emploi de Saint-Étienne : le poids des reconversions industrielles*
- La progression de la population active s'essouffle dans la zone d'emploi clermontoise*
- Cahors, Loire-centre et Yssingaux profitent d'une dynamique plus favorable*

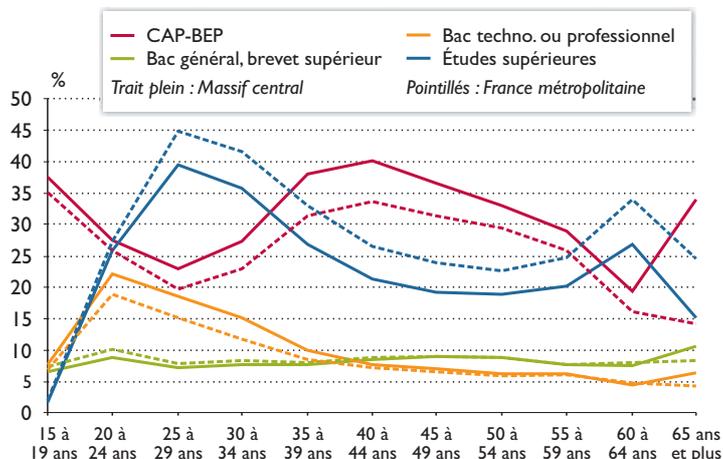
Chômage et retour à l'emploi 11

- Un taux de chômage moins élevé qu'au niveau métropolitain*
- Rodez, Lozère et Loire-centre : un marché du travail plutôt favorable*
- Thiers et Vichy : un marché du travail assez défavorable*
- Surreprésentation des zones d'emploi associant faible taux de chômage et faible taux de retour à l'emploi durable*

Population active et emploi

En 2006, selon le dernier recensement de la population, 1 542 900 actifs⁽¹⁾ résidant dans le Massif central occupent un emploi, tandis que 164 300 autres en recherchent un. Parallèlement, 1 492 900 personnes travaillent dans le Massif central, dont une majorité de résidents (96 %). Le poids du Massif dans l'emploi métropolitain comme dans la population a reculé depuis 1975. Ses emplois représentent 5,9 % des emplois de la France métropolitaine en 2006, contre 7,0 % trente ans plus tôt. Ce recul résulte d'une baisse de l'emploi dans les années 1980, à contre-pied de la tendance nationale, ainsi qu'à sa moindre progression entre 1990 et 2006.

Niveau de diplôme des actifs par tranche d'âge



Note de lecture :

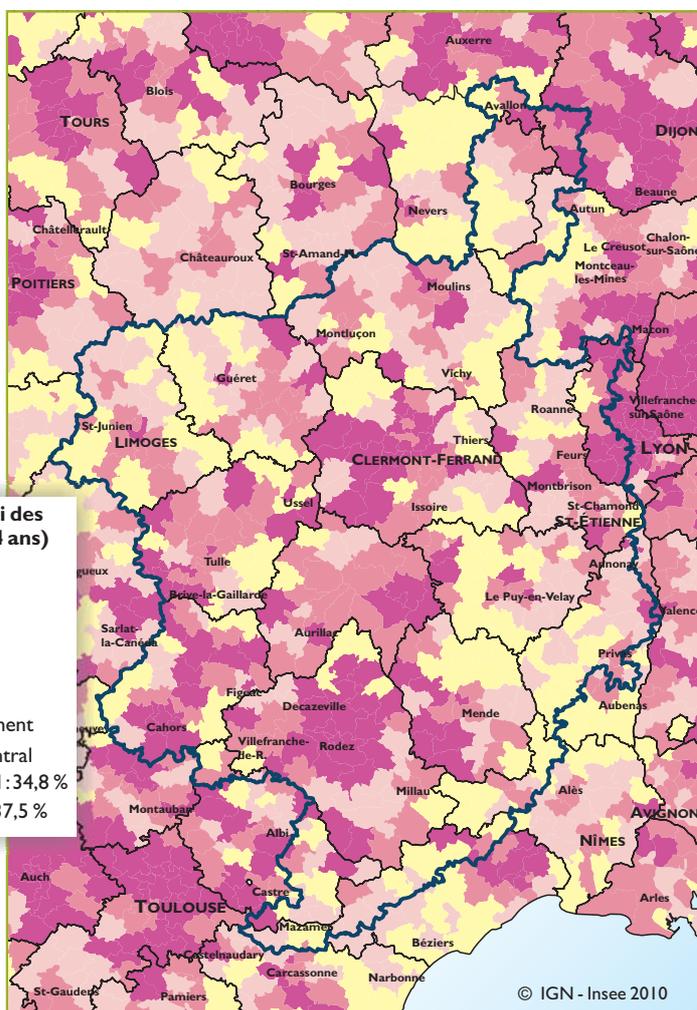
Dans le Massif central, 39,5 % des jeunes actifs âgés de 25 à 29 ans sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures, contre 45 % en métropole.

Tous les niveaux de diplôme ne figurent pas sur le graphique. Par conséquent, pour une classe d'âge donnée, la somme des parts correspondant aux titulaires des diplômes représentés est inférieure à 100 %.

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Taux d'emploi des seniors

Un taux d'emploi plus faible dans le Massif



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Une plus forte participation des jeunes au marché du travail qu'au niveau national

Le taux d'activité⁽²⁾ de la population âgée de 15 à 64 ans s'établit à 70,8 %, en léger retrait par rapport à celui de l'ensemble de la France métropolitaine (71,5 %). La participation à l'activité professionnelle des habitants du Massif est pourtant supérieure aux valeurs nationales pour toutes les tranches d'âge jusqu'à 54 ans, notamment chez les jeunes. Le taux d'activité des 15-24 ans s'établit ainsi à 43,4 % en 2006, contre 42,5 % au niveau national. Les hommes du Massif âgés de 20 à 24 ans sont nettement plus actifs que les métropolitains (75,2 % contre 71,3 %) et bénéficient d'une meilleure employabilité. L'entrée précoce des jeunes dans la vie professionnelle traduit des choix d'études qui s'effectuent plus souvent en faveur de filières courtes ou préparant directement à l'exercice d'un métier. Toutefois, la crise économique qui affecte l'économie française depuis 2008 pourrait bouleverser cette tendance et inciter les jeunes à retarder leur entrée dans le monde du travail dans un contexte dégradé, à l'image de ce qui s'est produit au début des années 1990.

Des retraits d'activité plus précoces

Le Massif central se différencie surtout de la métropole par la faible activité des seniors, qui au vu de la baisse démographique attendue sur la population d'âge actif, constitue un enjeu clé.

⁽¹⁾ La population active d'un territoire se répartit entre actifs en emploi et chômeurs. Parmi les actifs ayant un emploi, certains travaillent dans le territoire, d'autres en dehors.

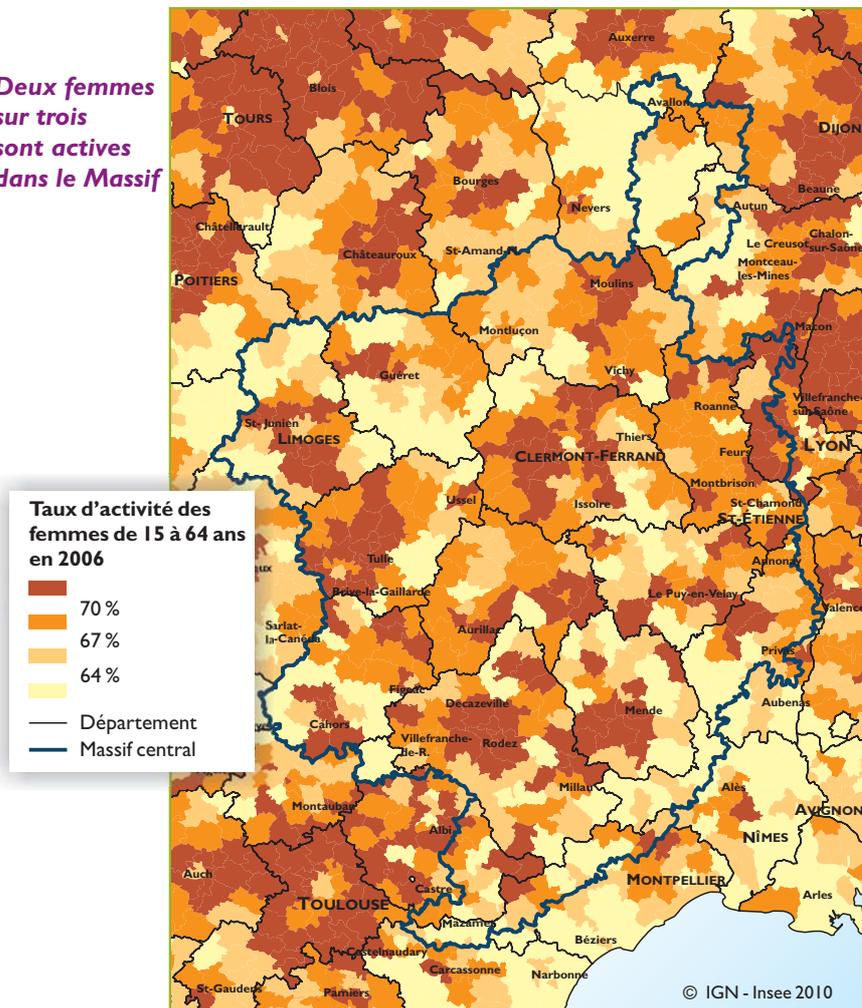
Celui-ci offre dès lors un emploi (au lieu de travail) qui est la somme de l'emploi au lieu de résidence et de la différence entre les entrées et les sorties quotidiennes d'actifs (solde des navettes domicile-travail).

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.



Taux d'activité féminin

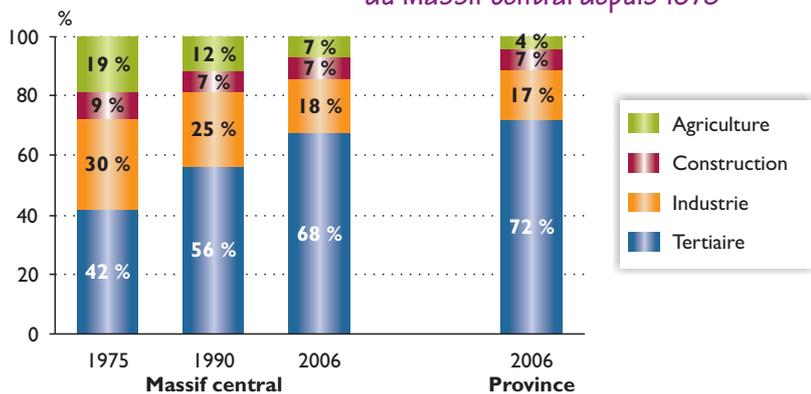
Deux femmes sur trois sont actives dans le Massif



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Les différences de taux d'activité les plus notables entre le Massif central et la métropole concernent en effet les hommes actifs les plus âgés. Passé 55 ans, les hommes du Massif se positionnent moins sur le marché du travail par rapport à la moyenne nationale : 39,3 % des 55-64 ans sont actifs contre 44,2 % au niveau métropolitain.

” Évolution de la structure de l'emploi du Massif central depuis 1975



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Entre 60 et 64 ans, l'écart est encore plus marqué (-5,3 points). La proportion plus importante d'emplois industriels, qui entraîne des départs à la retraite ou en préretraite à des âges moins élevés, explique en partie ces retraits d'activité plus précoces dans le Massif. Pour les femmes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'activité (35,7 %) est également inférieur au niveau métropolitain (-2,2 points) mais du même ordre qu'en province.

La stratégie européenne pour l'emploi, fixée lors du Conseil européen de Lisbonne (2000), prévoit de prolonger l'activité des salariés âgés de 55 à 64 ans, pour atteindre un taux d'emploi⁽³⁾ de 50 % à l'horizon 2010. Cet objectif est encore loin d'être atteint puisqu'en 2006, ce taux est de 34,8 % dans le Massif, et de 37,5 % en France métropolitaine.

” Une proportion encore importante de non-salariés

Dans un territoire au caractère rural affirmé, les emplois non salariés prennent encore une place importante et occupent 233 800 personnes. Dans le Massif central, 15,7 % des emplois sont exercés par des non-salariés essentiellement dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce, contre 10,9 % en France métropolitaine. Comme au niveau national, cette part ne cesse de se réduire (-1,6 point entre 1999 et 2006) au profit du salariat.

Dans la lignée des grandes évolutions observées au cours des quarante dernières années en matière d'emploi, la population active du Massif central continue de se féminiser. En 2006, les femmes représentent 47 % des personnes d'âge actif, soit 1,4 point de plus qu'en 1999. On se rapproche ainsi progressivement de la parité, même si aux âges de pleine activité, les taux de participation des femmes se situent 9 points en dessous de ceux des hommes. Dans le Massif central, entre 15 et 64 ans, plus de deux femmes sur trois (66,8 %) sont actives. Cette proportion est très proche de la part métropolitaine (67,2 %). Les taux d'activité féminins sont généralement plus forts dans les zones urbaines et plus faibles dans les zones rurales, mais les variations locales peuvent être importantes. Certains cantons agricoles situés dans le massif des Monédières, les Monts du Sancy, la région de Saint-Flour, l'Aubrac ou les Causses se distinguent ainsi par une activité féminine assez importante.

” Une précarisation plus marquée du salariat féminin

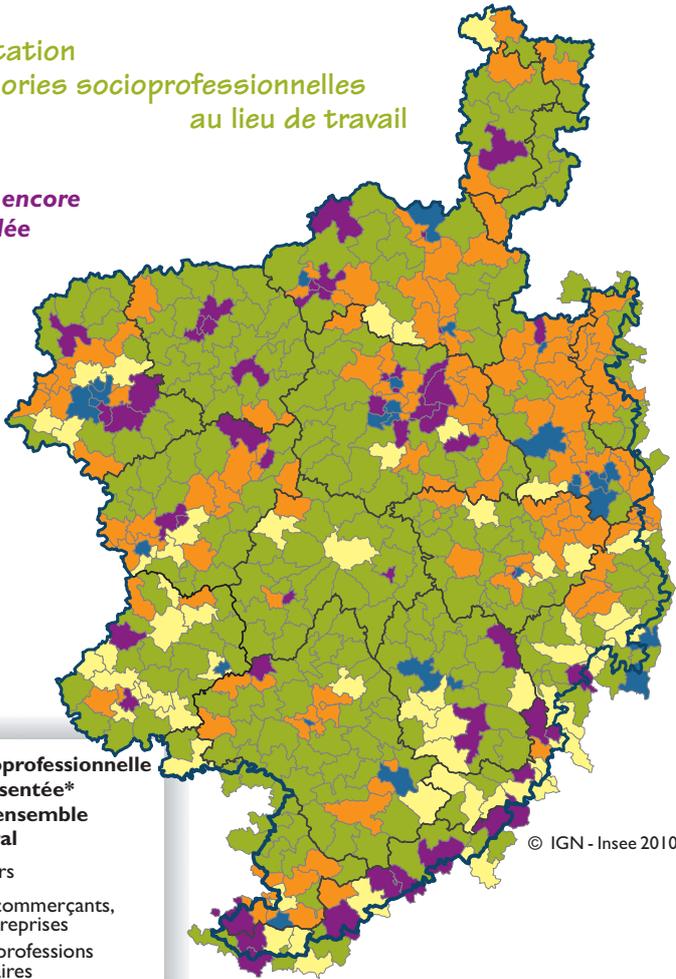
Si globalement les niveaux des taux de chômage sont favorablement orientés dans le Massif, il n'en va pas de même des conditions d'emploi des salariés, en particulier pour les femmes. Ces dernières sont ainsi plus fréquemment concernées par les formes d'emploi précaires (temps partiel, contrats à durée déterminée, CES, contrats de qualification...) que leurs homologues de métropole. En 2006, plus du tiers (33,9 %) des femmes exerçant un emploi salarié dans le Massif central sont à temps partiel. Cette part dépasse de 4,3 points la moyenne nationale.

⁽³⁾ Rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population correspondante.



Surreprésentation des catégories socioprofessionnelles au lieu de travail

Une économie encore largement fondée sur le travail non salarié



- Catégorie socioprofessionnelle la plus surreprésentée* par rapport à l'ensemble du Massif Central**
- Agriculteurs
 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
 - Cadres et professions intermédiaires
 - Employés
 - Ouvriers
 - Canton
 - Département
 - Massif central

© IGN - Insee 2010

* On calcule la part de chaque catégorie socioprofessionnelle dans l'emploi total pour chaque canton et pour l'ensemble du Massif central, puis l'écart entre ces deux parts. La catégorie socioprofessionnelle représentée correspond à l'écart le plus important.

Source : Insee, Recensement de la population 2006

S'il peut être voulu, dans une perspective de conciliation des contraintes familiales et professionnelles, le temps partiel est parfois subi, comme c'est souvent le cas dans les branches et les professions faiblement rémunératrices. Dans le Massif central, ce type de contrat est particulièrement développé pour les employées et les personnes travaillant dans les services directs aux particuliers, et ce de manière plus significative qu'au niveau métropolitain (pour ces dernières 54,8 % contre 47,4 %). Les situations de sous-emploi ou d'emploi à durée limitée présentent des risques en matière de précarité de la main-d'œuvre locale et d'attraction des actifs.

Le niveau des salaires est aussi un élément permettant d'apprécier la qualité de l'emploi. La structure des qualifications dans le Massif central joue certes dans le sens de la modération des salaires. Néanmoins, les niveaux de salaires y sont inférieurs à la moyenne de province pour toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception des cadres de la fonction publique.

Le secteur tertiaire se développe mais reste sous-représenté

Accélérée depuis le déclin des industries traditionnelles, la tertiarisation du tissu productif s'est poursuivie au cours des dernières années. En 2006, l'emploi tertiaire (commerce + services) dans le Massif central représente plus de deux emplois sur trois (68 %). Il en représentait 64 % en 1999. Cette mutation sectorielle est la conséquence d'un double mouvement : le recul des emplois dans l'industrie et le développement des services, qui résultent pour partie de l'externalisation de fonctions connexes à la production de biens (comme par exemple la logistique, l'entretien, la maintenance, l'ingénierie et la comptabilité). Les zones d'emploi d'Issoire, Gannat et Villefranche-de-Rouergue figurent parmi les plus créatrices d'emplois dans le secteur des services entre 1999 et 2006. Avec 1 011 200 emplois en 2006, les activités tertiaires dans le Massif central restent néanmoins sous-représentées au regard de la moyenne métropolitaine. Cette sous-représentation n'est pas le fait des services à la personne. Rapporté à la population, le nombre d'emplois dans ce secteur particulier est identique à la moyenne nationale. Le décalage repose donc sur le retard conséquent pris dans le domaine des services aux entreprises (8,9 % des emplois contre 11,5 % en France de province). En 1975, l'industrie elle occupait 30,2 % des emplois, soit 12 points de plus qu'aujourd'hui. La prégnance industrielle reste toutefois très nette dans le quart nord est du territoire. Le Massif central conserve enfin de fortes caractéristiques agricole et sylvicole : 6,9 % des emplois en 2006 contre 4,3 % en France de province et 3,9 % dans les autres massifs.

Désormais plus d'employés que d'ouvriers

Les modifications structurelles de l'économie impactent bien évidemment le profil des emplois occupés. La structure sociale de ces derniers continue à évoluer en faveur des catégories salariées non ouvrières. La population active reste cependant moins qualifiée qu'au niveau national.

Suite au recul de l'emploi industriel, la part des ouvriers passe de 28,2 % en 1999 à 26,1 % en 2006. Jusqu'alors majoritaires, ces derniers cèdent la première place en 2006 : avec 28,5 %, les employés sont désormais la catégorie la plus représentée dans l'économie. Toutefois, les emplois d'ouvriers restent très ancrés dans certaines zones géographiques. Ils sont par exemple nettement surreprésentés dans la moitié est de l'Auvergne, dans le département de la Loire ou encore dans les cantons corréziens situés à proximité de l'A89. Le Massif central apparaît nettement en retrait pour les cadres et professions intermédiaires, qui représentent ensemble 32,2 % des emplois en 2006. C'est respectivement 7,9 et 4,3 points de moins que les parts métropolitaine et provinciale. La montée en qualification de la main-d'œuvre se traduit néanmoins par une forte progression de ces deux catégories (leur part n'était que de 28,7 % en 1999). Le Massif se distingue enfin et avant tout par sa forte proportion d'agriculteurs (5,8 % contre 2,7 % en province) malgré des effectifs en déclin. ■

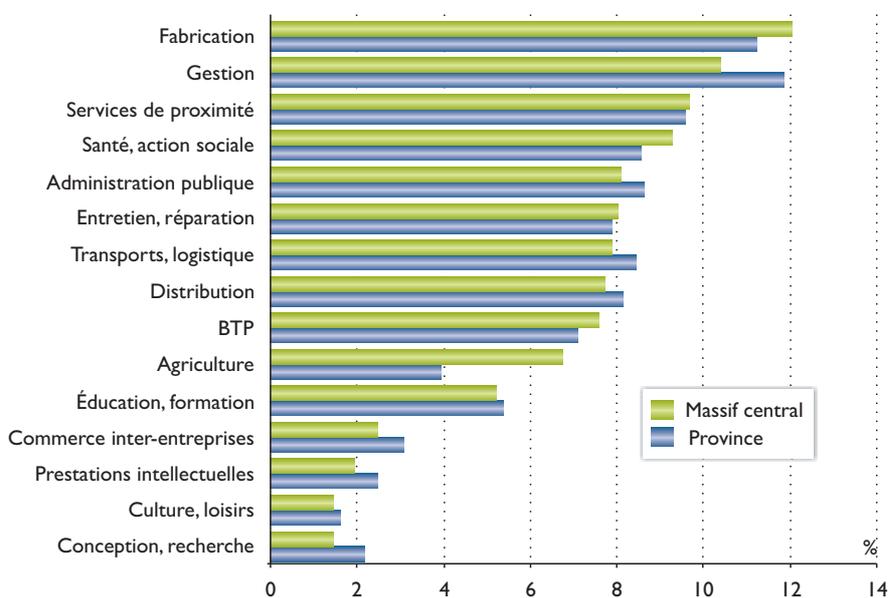
Les grandes fonctions de l'emploi

“ Une surreprésentation de la fonction « agriculture »

Les établissements du Massif central, avec un effectif de 1 492 900 personnes (salariées et non-salariées), représentent 5,9 % de l'emploi français métropolitain et 7,6 % de celui de la France de province. Ces emplois peuvent être regroupés en grandes fonctions, telles que « fabrication », « gestion », « distribution », « conception-recherche » (voir méthodologie page 7).

Comme au niveau province, ce sont les fonctions « fabrication » et « gestion » qui prédominent, avec près d'un quart des emplois. Toutefois le Massif central, marqué par l'importance de son industrie, se caractérise par une fonction « fabrication » surreprésentée. À l'inverse la part de la fonction « gestion » est plus faible dans le Massif. Le trait le plus marquant de ce territoire reste son caractère agricole : ainsi la fonction « agriculture » rassemble 7 % de l'emploi, soit près de 3 points de plus qu'à l'échelon provincial. En revanche les fonctions « prestations intellectuelles » et « conception, recherche » sont sous-représentées, ce qui peut être considéré comme une faiblesse du Massif, plutôt tourné vers des secteurs industriels à l'intensité technologique limitée.

“ Répartition de l'emploi par fonction en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Les fonctions de l'emploi

Cette nouvelle nomenclature Insee propose un regroupement des professions en 15 grandes classes, les fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Ainsi, par exemple, un responsable d'entrepôt assure une fonction assez similaire qu'il exerce son activité dans un établissement industriel ou pour une grande surface commerciale.

Une analyse de l'évolution de la structure de l'emploi par grandes fonctions entre 1999 et 2006 met cependant en évidence le déclin des deux domaines les plus spécifiques du Massif : la fabrication perd 2,5 points et l'agriculture 1,2 point. Toutefois la décroissance du poids de l'agriculture étant relativement plus forte en province que dans le Massif central, la spécificité agricole de ce territoire se trouve renforcée. À l'inverse la part de la fonction « fabrication » du Massif se rapproche légèrement de celle de la province.

Si les parts de l'agriculture et de la fabrication régressent, celle de la fonction « santé, action sociale » connaît une évolution nettement positive, passant de 8 % à 9,3 %. Cette fonction est ainsi bien représentée dans le Massif, avec un poids significativement supérieur à celui de la province (8,6 % en 2006). Son développement peut s'expliquer par le vieillissement plus prononcé de la population du Massif.

“ Une faible proportion de cadres des fonctions métropolitaines

Cinq fonctions (« gestion », « conception, recherche », « prestations intellectuelles », « commerce inter-entreprises » et « culture, loisirs ») sont particulièrement bien représentées dans les aires urbaines. Elles peuvent être ainsi qualifiées de fonctions métropolitaines. Les cadres et les chefs d'entreprise associés à ces fonctions, regroupés sous l'intitulé « cadres des fonctions métropolitaines »⁽¹⁾, représentent 4,7 % des emplois du Massif central en 2006. La sous-représentation des cinq fonctions métropolitaines sur le Massif, liée au profil rural de ce territoire, se répercute sur la part de leurs cadres : celle-ci est inférieure de 1,7 point à celle de la France de province. Ainsi les cadres de la fonction « conception, recherche » sont en proportion presque deux fois moins nombreux dans le Massif.

Par ailleurs la moindre sous-représentation des fonctions « gestion » et « culture, loisirs » se traduit par une relative concentration des cadres des fonctions métropolitaines dans ces deux fonctions. Elles regroupent 59 % de ceux-ci contre 51,6 % au niveau province.

(1) Le chapitre sur l'organisation territoriale contient une présentation détaillée de la répartition des cadres des fonctions métropolitaines dans les aires urbaines du Massif central.



” Grandes fonctions de l'emploi

“ Le profil de certaines zones d'emploi évolue

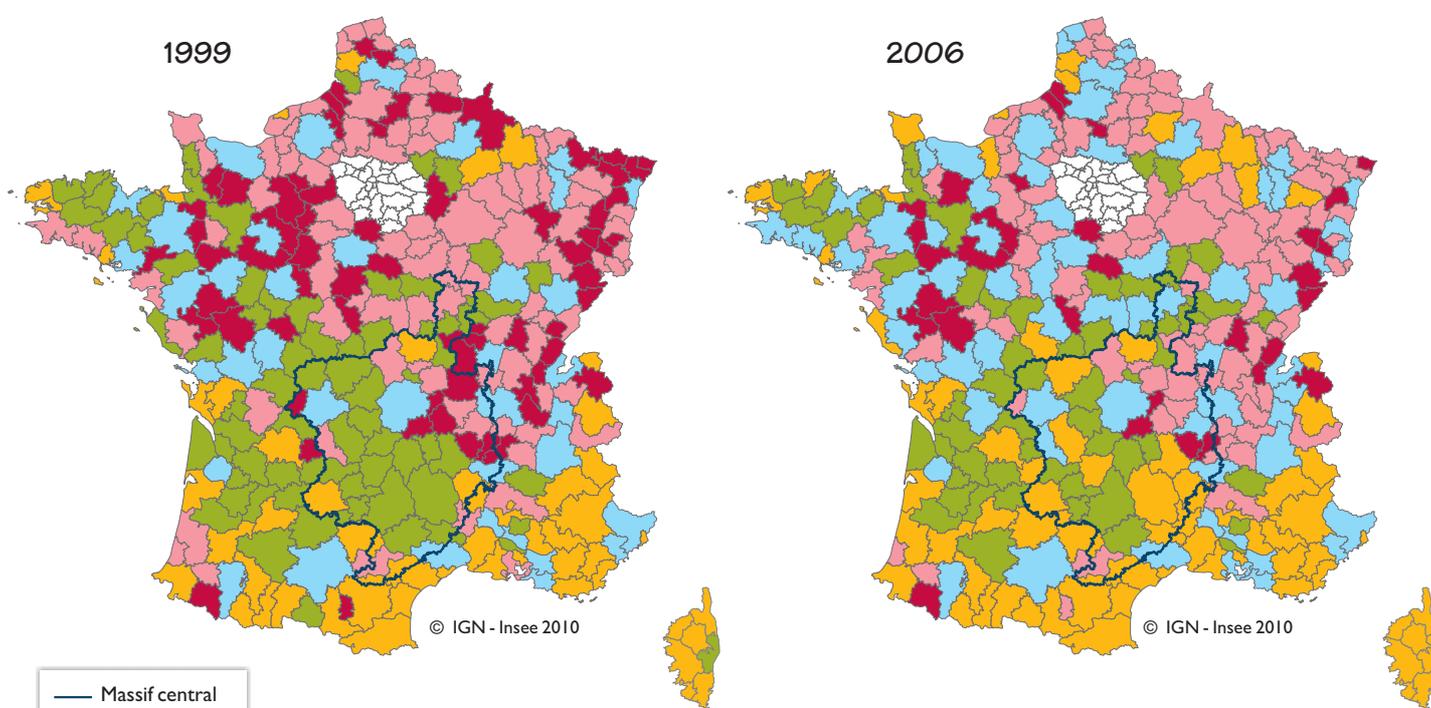
Le Massif central s'étend sur 58 zones d'emploi. 34 sont entièrement comprises dans le Massif. Les 24 autres se trouvent seulement en partie sur ce territoire. La classification des 34 zones d'emploi totalement incluses souligne bien le caractère rural du Massif : en 2006, 38 % de celles-ci relèvent de la classe des zones les plus agricoles (classe 4) et 12 % de la classe des zones aux fonctions métropolitai-

nes développées (classe 3), contre respectivement 17 % et 21 % pour la province.

L'analyse de l'évolution fonctionnelle des 34 zones d'emploi entre 1999 et 2006 montre que 24 d'entre elles ne changent pas de classe durant cette période. L'évolution des 10 autres fait émerger trois phénomènes.

D'abord apparaît une nette progression des zones marquées par l'importance des services à la population présente (classe 2). Cette progression se fait au détriment de la classe des zones les plus rurales (classe 4).

Typologie en cinq classes des zones d'emploi par fonction d'emploi



Une analyse des **zones d'emploi de France de province** basée sur la structure de leur emploi par grande fonction (en 1999 et 2006) permet de mettre en évidence cinq grandes classes.

- Classe 1** : elle regroupe des zones au profil proche de celui de l'ensemble provincial. Seule une légère sous-représentation de la fonction « agriculture et pêche » peut être notée, ce qui souligne le caractère plutôt urbain de ces zones.
- Classe 2** : elle rassemble des zones d'emploi qui se caractérisent par l'importance des services à destination de la population présente. Ainsi les fonctions « culture-loisirs » et « administration publique » sont particulièrement bien représentées. De même les parts des fonctions « santé, action sociale » et « distribution » sont plus fortes dans les zones de cette classe. À l'inverse les fonctions « conception-recherche » et « fabrication » sont nettement sous-représentées. Ces zones d'emploi ont généralement une activité touristique développée.
- Classe 3** : c'est celle des zones à forte dominante urbaine. Les fonctions métropolitaines, « conception, recherche », « prestations intellectuelles », « commerce inter-entreprises », « gestion » ainsi que « culture-loisirs », y sont largement surreprésentées. Le poids de l'agriculture est bien sûr très faible.
- Classe 4** : à l'inverse, c'est celle des zones les plus rurales. L'agriculture y occupe donc une place très importante.
- Classe 5** : elle se caractérise par le poids élevé de la fonction « fabrication ». Il s'agit en particulier de territoires où l'activité industrielle reste prégnante.



Cinq zones d'emploi ont connu cette évolution : Guéret, Tulle, Aurillac, ainsi que deux zones situées au sud-est du Massif Central, à la frontière ou au sein du Languedoc-Roussillon : Le Puy-en-Velay et la Lozère.

Ensuite le nombre de zones avec une fonction « production » développée (classe 5) a baissé : trois zones d'emploi se sont déplacées de cette classe vers celle des zones au profil équilibré (classe 1).

Il s'agit de Rochechouart en Limousin et de deux zones localisées dans l'est industriel du Massif, Ambert et Roanne.

Enfin l'urbanisation du territoire se constate aussi avec l'apparition de deux nouvelles zones d'emploi dans la classe des zones aux fonctions métropolitaines développées (classe 3). Il s'agit de zones situées plutôt aux marges du Massif : Saint-Étienne et Brive. ■

Les 15 fonctions et leur composition

- ▶ **Conception - Recherche*** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Cette fonction se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- ▶ **Prestations intellectuelles*** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- ▶ **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- ▶ **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- ▶ **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- ▶ **Commerce inter-entreprises*** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- ▶ **Gestion*** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- ▶ **Transports - Logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- ▶ **Entretien - Réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- ▶ **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- ▶ **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- ▶ **Éducation - Formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture - Loisirs ;
- ▶ **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- ▶ **Culture - Loisirs*** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- ▶ **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

* Fonctions métropolitaines.

Dynamique des marchés locaux du travail sur longue période

“ Massif central : une moindre progression de la population active

Depuis un demi-siècle, les tendances démographiques, les mutations économiques et les changements sociétaux ont guidé différentes phases d'évolution de la population active et de l'emploi. Entre 1962 et 1999, l'évolution de la population active du Massif central apparaît en retrait. À la faible pression démographique s'ajoute, jusqu'en 1999, un déficit migratoire persistant découlant du départ des jeunes actifs vers les grands pôles d'emplois. La prolongation des études tend aussi à réduire l'activité masculine et à contracter la population active. Au total, sur la période 1962-1999, les ressources en main-d'œuvre n'augmentent véritablement qu'entre 1975 et 1982. Les baby-boomers venant abonder le marché du travail, l'effet démographique est alors à son apogée. Il s'atténue progressivement au cours des périodes suivantes. Jusqu'en 1990, le Massif central connaît une évolution de l'emploi opposée à la tendance nationale. Face au déclin des activités agricoles, l'emploi dans le Massif central recule dès les années 1960. Le chômage ne s'accroît toutefois fortement qu'au cours de la décennie suivante sous l'effet de la crise énergétique et industrielle.

L'équilibrage du marché du travail entre la population active et les emplois proposés se modifie à partir de la fin des années 1990.

L'attractivité migratoire et la remontée des taux d'activité compensent désormais la diminution naturelle de la population active dans le Massif central. Pour la première fois depuis 1962, la population active et l'emploi progressent entre 1999 et 2006⁽¹⁾ et le chômage est en repli. Dans le Massif central, quatre profils, présentés ci-dessous, caractérisent les évolutions de population active des zones d'emploi.

“ Timide renouveau de la population active dans une majorité de zones d'emploi

Ces évolutions reflètent le parcours emprunté par une large majorité des zones d'emploi du Massif central. Vingt-neuf⁽²⁾ d'entre elles appartiennent ainsi à un vaste ensemble géographique regroupant les zones rurales du centre de la France, du sud-ouest, et de la Bretagne, où les ressources en main-d'œuvre ont le moins progressé depuis 1962.

⁽¹⁾ Afin de se rapprocher des concepts définis par le Bureau International du Travail, quelques modifications ont été apportées au questionnaire du recensement en 2004. Si le concept de chômage du recensement actuel n'a guère évolué par rapport à celui des recensements antérieurs, le concept d'emploi - et donc aussi celui d'activité - se sont eux sensiblement élargis. Le nouveau recensement couvre mieux les situations mixtes ou intermédiaires telles que celles des étudiants exerçant un « petit boulot » ou des retraités continuant à exercer une activité professionnelle réduite. Les personnes ayant une double situation (comme les étudiants ou les retraités ayant un emploi) sont désormais comptabilisées parmi les actifs occupés et non parmi les inactifs comme c'était le cas par le passé.

De ce fait, une partie de l'augmentation de population active et de l'emploi observée entre 1999 et 2006 est imputable à ce changement de concept.

⁽²⁾ Parmi les 34 zones d'emploi entièrement incluses dans le Massif central.

Méthodologie

- La population active d'un territoire évolue sous l'influence de trois facteurs principaux. Le premier est purement démographique : il s'agit du renouvellement des générations en âge de travailler induit par la déformation de la pyramide des âges. Le deuxième effet, mesuré par les taux d'activité, est lié aux changements dans les comportements vis-à-vis du travail. Ces derniers peuvent s'inscrire dans des tendances de fond (allongement de la durée des études, développement de l'activité féminine, recul de l'âge de départ en retraite...) ou bien être motivés par la situation conjoncturelle sur le marché de l'emploi. S'ajoute enfin l'effet des migrations résidentielles, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs.
- À cette variation de la population active correspond, sur une période donnée, une variation de l'emploi. Il y a rarement égalité entre ces deux termes. L'ajustement entre l'offre et la demande sur le marché du travail s'effectue par le biais de deux dernières composantes : le chômage et le solde des déplacements domicile-travail entre le territoire et l'extérieur. Cette décomposition peut servir de base à la compréhension du fonctionnement du marché du travail et à son étude sur longue période. Elle permet notamment d'identifier les trajectoires démographiques et économiques suivies par les territoires.
- La variation de la population active sur une période donnée peut donc s'étudier en confrontant les deux équations suivantes :

Variation de la population active = effet démographique + effet migrations résidentielles + effet taux d'activité

Variation de la population active = variation de l'emploi au lieu de travail + variation du chômage - variation du solde des navettes domicile-travail (entrées-sorties) + variation des effectifs des militaires*

* Cet effet joue un rôle marginal dans les évolutions de population active après 1970.

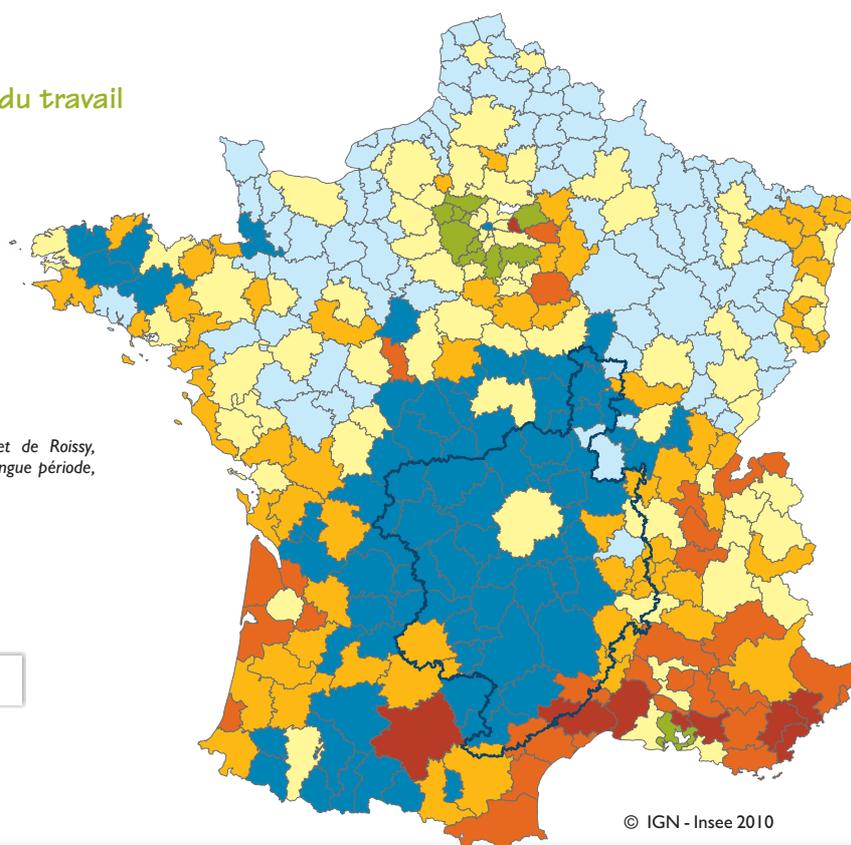


Zones d'emploi et évolution du marché du travail entre 1962 et 2006

Typologie* en 7 classes

* Les zones d'emploi de Corse et de Roissy, atypiques ou non exploitables sur longue période, ont été exclues de l'analyse.

— Massif central



© IGN - Insee 2010

- Zones à baisse de population active prononcée jusque 1999, mais récemment enrayerée**
Ces zones ont longtemps cumulé faible fécondité et déficit migratoire, avant que le solde migratoire s'inverse. Ces zones ont connu une forte baisse de l'emploi, puis une hausse conforme à la moyenne. Le chômage y a toujours été contenu.
- Zones à baisse de population active atténuée par une forte fécondité**
Le déficit migratoire y a toujours été le plus élevé de toutes les zones. Faible dynamisme de l'emploi et hausse du chômage contenue (sauf entre 1975 et 1982 où elle fut record) par les migrations résidentielles.
- Zones à dynamique de population active en perte de vitesse**
Record jusqu'en 1982, la croissance de la population active est désormais inférieure à la moyenne. Malgré un renouvellement naturel des actifs en progression, ces zones sont désormais déficitaires sur le plan migratoire après avoir été très excédentaires. L'emploi et le chômage y ont progressé davantage qu'ailleurs. Sur la période récente, le chômage a moins baissé. En région parisienne, les navettes domicile-travail étaient auparavant très polarisées vers Paris tandis que désormais les flux entrants de ces zones prennent de l'importance.
- Zones à profil « urbain hors méridional »**
Dynamique de population active d'abord soutenue en raison d'une attractivité migratoire (périurbanisation) et d'une contribution positive du renouvellement naturel des actifs. Polarisation de l'emploi dans ces zones. Puis, depuis 1975, la dynamique de population active rejoint la moyenne nationale, en raison d'une inflexion des flux migratoires (regain d'attractivité des espaces ruraux, perte d'attractivité des villes-centres) tandis que les navettes domicile-travail se polarisent de plus en plus vers ces zones.
- Zones à dynamique de population active en croissance**
D'abord en stagnation en raison d'un déficit migratoire, ces zones ont enregistré un regain d'attractivité croissant depuis 1975. Après avoir enregistré des pertes d'emplois, l'emploi repart à la hausse et l'évolution du chômage reste contenue entre 1982 et 1999. Zones attractives pour de jeunes actifs travaillant dans des pôles urbains proches.
- Zones à profil périurbain méridional**
Croissance de population active persistante en raison d'une forte attractivité migratoire et malgré une faible fécondité. Emploi et chômage connaissent une évolution supérieure à la moyenne, tandis que les flux domicile-travail s'effectuent de plus en plus vers les pôles urbains proches.
- Zones de type « pôle urbain méridional » connaissant la plus forte dynamique de population active depuis 1982**
En raison d'une forte attractivité migratoire et d'une contribution démographique au renouvellement des actifs assez soutenue. Zones record pour la croissance de l'emploi, la croissance du chômage étant également supérieure à la moyenne. Ces zones attirent de plus en plus de flux navettes-domicile travail, notamment à partir de zones de la classe précédente.



” Dynamique des marchés du travail

Ces zones d'emploi, atones du point de vue de l'offre comme de la demande, sont moins affectées qu'en moyenne par le chômage, ce qui constitue une caractéristique des zones rurales où l'émigration modère souvent la montée du chômage.

De même, les mobilités quotidiennes d'actifs jouent un rôle limité dans les ajustements et évoluent peu sur longue période contrairement à la moyenne des zones d'emploi. La plupart des zones d'emploi du Massif s'apparentent ainsi à des marchés internes régis par des logiques essentiellement migratoires. Profitant d'une attractivité renouvelée, ces zones rurales semblent néanmoins bénéficier d'une inflexion dans leurs dynamiques de population active depuis 1999.

Il en va de même de l'emploi, qui progresse désormais comme en moyenne nationale. Cette situation rappelle celle qu'ont pu connaître les zones rurales alsaciennes ou rhônalpines au milieu des années 1970. Le Massif central ne peut cependant espérer poursuivre une telle trajectoire qu'au prix d'investissements forts en matière de désenclavement, de développement économique et d'attractivité.

“ La zone d'emploi de Saint-Étienne : le poids des reconversions industrielles

Depuis 1962, l'augmentation de la population active a également été plus faible qu'en moyenne dans la zone d'emploi de Saint-Étienne. Celle-ci s'insère en marge d'une autre famille de zones d'emploi situées dans la moitié nord du pays et regroupant d'anciens bassins ruraux et miniers touchés par la désindustrialisation. Ces derniers ont connu une forte pression démographique sur le marché du travail jusqu'au début des années 1980 en raison d'une fécondité soutenue.

Cette particularité est moins prégnante dans la zone d'emploi stéphanoise, même si le renouvellement « naturel » de la population active est plus important que dans les autres zones d'emploi du Massif central. Elle a en revanche, comme toutes ces zones, souffert des déficits migratoires les plus importants notamment sur la période 1975-2006. Les phénomènes de périurbanisation et les mutations économiques ont notamment contribué à cette perte d'attractivité.

La crise industrielle et pétrolière a sévèrement touché ces zones d'emploi, les années 1975-1982 ayant engendré des records de destruction d'emplois et une montée du chômage. Cette période faisant exception, le faible dynamisme de la population active se traduit là encore davantage par une faible hausse (voire une baisse) de l'emploi que par des évolutions singulières sur le plan du chômage.

Le solde des déplacements domicile-travail (entrées-sorties) a évolué conformément à la moyenne des zones d'emploi sur longue période. Il tend cependant à se réduire entre 1999 et 2006, de nombreux actifs ayant quitté l'espace résidentiel stéphanois tout en y conservant leur emploi pour s'installer en périphérie dans les zones d'emploi voisines.

“ La progression de la population active s'essouffle dans la zone d'emploi clermontoise

En raison de son statut de grand pôle économique et urbain, la zone d'emploi de Clermont-Ferrand présente aussi une trajectoire assez atypique au regard des évolutions suivies par le Massif central dans son ensemble. Elle partage d'ailleurs le sort d'un ensemble de préfectures et villes-centre (hors métropoles méridionales), du grand bassin parisien ainsi qu'une partie de la Savoie et du Dauphiné, où la dynamique de la main-d'œuvre, soutenue jusqu'en 1975, s'est ensuite progressivement essoufflée. Dans les années 1960, l'emploi tend à se polariser dans les zones urbaines. La zone clermontoise exerce alors une très forte attractivité migratoire et bénéficie d'un afflux de population jeune et active. La composante démographique, plus importante que dans le Massif, vient renforcer une hausse déjà prononcée de la population active. Dans le même temps, l'emploi progresse fortement à l'heure où la manufacture Michelin est en plein essor.

L'attractivité des centres urbains se dégrade ensuite progressivement au profit de leur première ou seconde périphérie. L'excédent migratoire se réduit fortement dès la période 1975-1982, ce qui tend à ralentir la progression de la population active. Par la suite la zone d'emploi clermontoise devient déficitaire sur le plan migratoire aux âges de pleine activité. Population active, emploi et chômage s'ajustent sur les évolutions métropolitaines.

“ Cahors, Loire-Centre et Yssingaux profitent d'une dynamique plus favorable

Trois zones d'emploi (Cahors, Loire-Centre et Yssingaux) ont connu une trajectoire de population active ascendante au fil du temps, à l'image des zones rurales de la façade atlantique ou du sillon rhodanien. Dans les années 1960, une forte contraction des taux d'activité vient contrarier l'augmentation naturelle de la population active (effet démographique) : les ressources en main-d'œuvre tendent alors à diminuer. La situation s'inverse au cours de la décennie suivante. Le développement des infrastructures autoroutières et ferroviaires facilite l'installation de nouveaux actifs. Ce regain d'attractivité constitue le moteur de la dynamique de la population active des zones yssingelaise et cadurcienne dès les années 1980, un peu plus tardivement pour celle de Loire-Centre. Parallèlement, l'emploi se redresse pour s'accorder progressivement sur la tendance nationale. Avec la poursuite de l'étalement urbain, les zones d'Yssingaux et de Loire-Centre (intégrant les pôles de Montbrison et de Feurs) ont renforcé leur vocation résidentielle et sont progressivement devenues pourvoyeuses de main-d'œuvre pour le compte des pôles d'emploi environnants (Saint-Étienne et Lyon). Les déplacements domicile-travail se sont donc de plus en plus effectués à partir de ces zones que vers elles. Ce phénomène s'accroît encore sur la période 1999-2006, comme en témoigne une nette dégradation du solde des navettes. ■



Chômage et retour à l'emploi

“ Un taux de chômage moins élevé qu'au niveau métropolitain

En 2007 le taux de chômage moyen des zones d'emploi de France métropolitaine est de 7,6 %⁽¹⁾. Celui des zones entièrement incluses dans le Massif central est sensiblement plus bas : 6,7 %.

Les zones d'emploi avec un taux de chômage plutôt fort se localisent principalement au nord et au sud du pays. Ainsi la majorité des zones avec un taux de chômage élevé, et situées tout ou partie sur le Massif central, se concentrent au sud de ce territoire.

Deux zones auvergnates se distinguent toutefois par un taux de chômage assez important : Vichy avec 9,2 % et Thiers avec 10,2 %.

À l'inverse six zones du Massif, dont les trois du Cantal, bénéficient d'un taux de chômage très bas, inférieur d'au moins deux points au taux moyen métropolitain : Aurillac, Mauriac, Saint-Flour, la Lozère, Tulle et Rodez. Le taux de cette dernière zone est singulièrement faible : 3,8 %.

“ Rodez, Lozère et Loire-Centre : un marché du travail plutôt favorable

Le taux de chômage ne permet d'appréhender que de façon partielle l'état du marché du travail. En effet un taux de chômage élevé n'est pas nécessairement le signe d'une situation dégradée.

➤ Taux de retour à l'emploi durable ou taux de sorties durables vers l'emploi :

« Nombre trimestriel moyen de demandeurs d'emploi sortis durablement (au moins 6 mois) des listes Pôle emploi pour un motif de reprise d'emploi » rapporté au « nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de trimestre ».

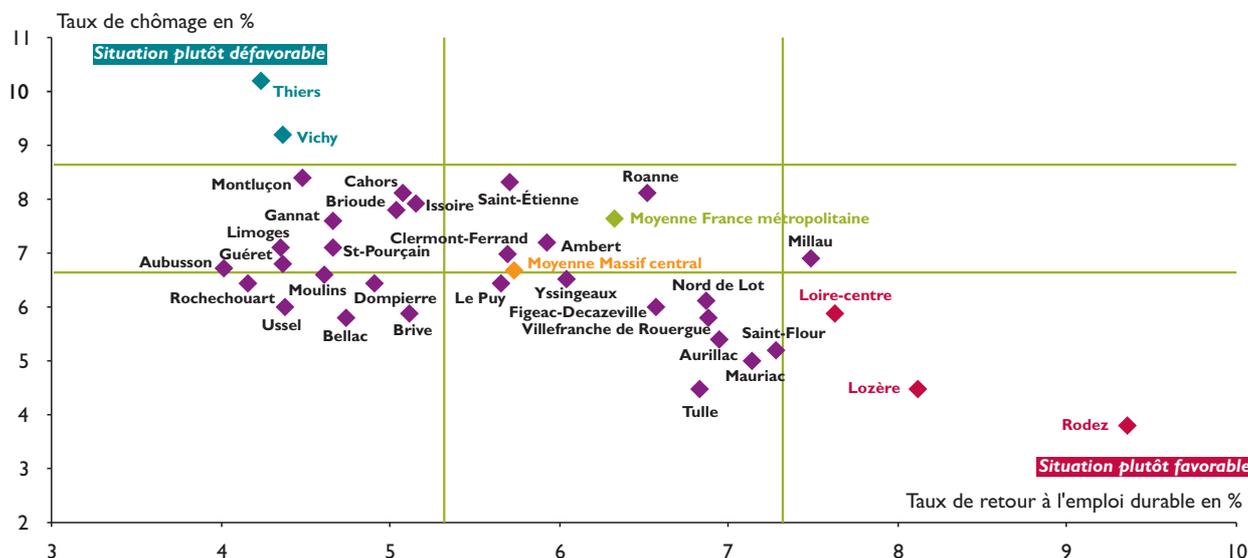
Ce taux important peut correspondre à un marché attractif, sur lequel la durée moyenne des périodes de chômage reste faible. À l'inverse un taux de chômage peu élevé peut s'accompagner d'une part importante de chômeurs de longue durée.

Le taux de retour à l'emploi, et plus précisément à l'emploi durable, est donc un indicateur intéressant, permettant de compléter la vision du marché du travail offerte par le taux de chômage. Pour mesurer le dynamisme du marché, il est préférable de se limiter aux seules sorties de chômage pour reprise d'un emploi durable (sorties d'une durée supérieure à 6 mois). En effet, avec la prise en compte des sorties de plus courte durée, un taux de retour à l'emploi élevé peut n'être que le reflet d'un marché du travail avec forte rotation de la main-d'œuvre sur lequel il est difficile de trouver un emploi stable.

Le taux de retour à l'emploi durable d'une zone dépend des caractéristiques de son marché du travail mais aussi de sa structure productive ou de sa démographie.

⁽¹⁾ Le taux de chômage de la France métropolitaine est de 8,0 % en 2007.

“ Taux de chômage et taux de retour à l'emploi durable en 2007

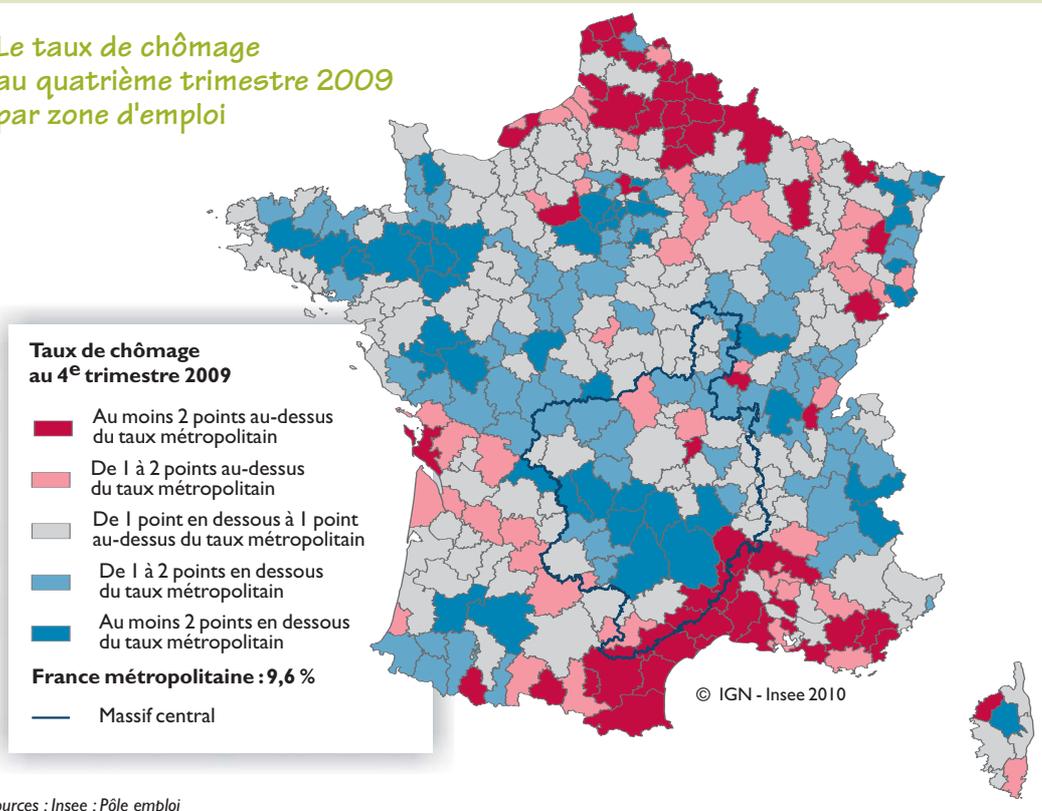


Champ : les 34 zones d'emploi entièrement incluses dans le Massif central.

Sources : Insee ; Pôle emploi - Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi 2007



Le taux de chômage au quatrième trimestre 2009 par zone d'emploi



Sources : Insee ; Pôle emploi

Le taux de chômage fin 2009 :

La moyenne des taux de chômage des 34 zones d'emploi totalement incluses dans le Massif central a suivi une évolution parallèle à celle de l'ensemble des zones de la France métropolitaine. Après avoir régulièrement baissé entre début 2006 et début 2008, le taux moyen des zones du Massif est en augmentation depuis le second trimestre 2008. De 7,6 % au premier trimestre 2006, il est passé à 6,1 % au premier trimestre 2008 et remonté à 8,3 % au quatrième trimestre 2009. Cette moyenne reste sensiblement inférieure à celle de l'ensemble national. Le classement des zones d'emploi du Massif connaît de plus en plus de modifications entre 2007 et 2009. Les zones de Rodez et de la Lozère ont toujours les taux de chômage les plus faibles, Thiers et Vichy les plus élevés.

Il est de même sensible à la situation des territoires contigus : si une zone est affectée d'un faible taux de retour à l'emploi, une partie de ses demandeurs d'emploi sera amenée à rechercher un poste dans les zones voisines, impactant ainsi négativement le taux de retour à l'emploi de ces dernières.

Une modélisation a donc été réalisée sur les 348 zones d'emploi de la France métropolitaine, afin de mieux appréhender les facteurs expliquant les mécanismes de sortie du chômage vers l'emploi.

La combinaison des deux indicateurs, taux de chômage et taux de retour à l'emploi durable, permet de mettre en évidence trois zones d'emploi entièrement incluses dans le Massif qui disposent d'un marché du travail apparemment favorable. Ces zones bénéficient à la fois d'un taux de chômage assez faible (au moins un point en dessous du taux moyen) et d'un taux de retour à l'emploi durable plutôt fort (au moins un point au-dessus du taux moyen). Ce sont les zones contiguës de la Lozère et de Rodez ainsi que celle de Loire-Centre (intégrant les pôles de Montbrison et de Feurs).

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Rodez est particulièrement bas (3,8 %) et, à l'inverse, son taux de retour à l'emploi durable élevé (9,4 %). L'importance de ce dernier s'explique en partie par les caractéristiques du marché du travail. Celui-ci est marqué par une certaine tension, le volume d'offres d'emploi enregistrées étant élevé par rapport au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. De plus la proportion d'offres durables parmi les offres enregistrées est importante. Par ailleurs la part de demandeurs d'emploi inscrits

à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée (CDD) est assez forte. Or le retour à l'emploi de ces chômeurs se trouve facilité par le fait que l'exercice récent d'une activité dans le cadre d'un CDD constitue un signal positif (flexibilité, volonté de travailler) auprès des employeurs potentiels.

Le marché du travail de la zone d'emploi de Lozère partage certaines caractéristiques avec celui de Rodez : importance des offres d'emploi enregistrées, poids des offres durables et part importante des demandeurs d'emploi inscrits après la fin d'un CDD. Ces facteurs contribuent à un taux de retour à l'emploi durable élevé (8,1 %). Toutefois certaines caractéristiques sociodémographiques de la zone expliquent aussi ce taux de sortie vers l'emploi. En particulier la part de primo demandeurs d'emploi est faible en Lozère. Or ceux-ci, sans expérience professionnelle et rencontrant plus de difficultés pour s'insérer dans le monde du travail, font baisser le taux de sortie. Une proportion limitée de primo demandeurs améliore donc le taux de la zone. Ainsi la zone de la Lozère, malgré sa densité économique réduite, dispose d'un marché du travail plutôt favorable.

En ce qui concerne la zone d'emploi de Loire-Centre, son marché du travail semble un peu moins favorable que celui de la zone de Rodez ou de la Lozère. Toutefois il combine bien un taux de chômage faible (5,9 %) et un taux de retour à l'emploi durable assez fort (7,6 %). Le modèle économétrique n'offre qu'une explication partielle au niveau élevé atteint par ce dernier taux dans cette zone.



Il ressort cependant qu'un des éléments explicatifs réside dans l'importance de la proportion d'offres durables au sein des offres enregistrées. Inversement le voisinage de la zone, composé de zones ayant un taux de retour à l'emploi moyen ou faible, contribue plutôt à limiter le taux de sortie du chômage.

Thiers et Vichy : un marché du travail assez défavorable

Les zones d'emploi associant taux de chômage important et faible taux de retour à l'emploi durable se concentrent en limite sud du Massif central. Elles ne sont qu'en partie localisées sur le territoire du Massif. Deux zones totalement incluses dans celui-ci, Thiers et Vichy, présentent un marché du travail au profil similaire. Parmi l'ensemble des éléments expliquant ce profil, seul un leur est commun : il s'agit d'un voisinage composé en grande partie de zones d'emploi avec un taux de retour à l'emploi peu élevé. C'est particulièrement le cas des zones contiguës à Vichy : les deux tiers d'entre elles ont un taux inférieur d'au moins un point à la moyenne nationale. Au-delà de ce voisinage défavorable, les causes des faiblesses du marché du travail de ces deux zones divergent sensiblement. Ainsi le niveau du taux de retour à l'emploi de Vichy s'explique par une spécialisation limitée de l'appareil productif du territoire, dont la structure se rapproche de celle de la France métropolitaine (avec toutefois une certaine sur-représentation du commerce de détail). Or la spécialisation, qui facilite la transférabilité des compétences et donc le retour à l'emploi, est un facteur qui joue généralement de façon positive sur le taux de sortie vers l'emploi. Par ailleurs une spécialisation dans le secteur du commerce de détail, ce qui est le cas de la zone de Vichy, a un impact plutôt négatif sur celui-ci. En effet ce secteur se caractérise par l'importance du recours à l'emploi non salarié (aides familiaux), une rotation forte et une grande saisonnalité, éléments qui contribuent à réduire le taux de retour à l'emploi durable.

Thiers, à l'inverse de Vichy, se caractérise par la forte spécialisation de son tissu productif dans les industries des biens intermédiaires, en particulier le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux. La spécialisation, facteur plutôt favorable quand le secteur surreprésenté n'est pas en crise, n'explique donc pas vraiment le bas taux de retour à l'emploi de la zone. Les raisons sont plutôt à rechercher dans les caractéristiques du marché du travail. Celui-ci souffre d'un rapport « offres d'emploi sur demandes d'emploi » peu important. De même la part des demandeurs inscrits à la suite d'une fin de CDD est faible. Enfin le solde des navettes domicile-travail est fortement positif. La zone thiernoise connaît en effet un important flux entrant de travailleurs domiciliés dans des communes extérieures à la zone mais proches de Thiers. Ce phénomène joue négativement sur le taux de retour de retour à l'emploi. En effet, l'attractivité du marché du travail thiernois sur les travailleurs des zones proches incite aussi les chômeurs de ces zones à rechercher un emploi sur Thiers. Ces chômeurs exercent donc une concurrence envers ceux de la zone thiernoise et le taux de retour à l'emploi de ces derniers s'en trouve ainsi diminué.

Surreprésentation des zones d'emploi associant faible taux de chômage et faible taux de retour à l'emploi durable

Le Massif central se caractérise aussi par l'existence de six zones, parmi les 12 existant au niveau national, qui affichent simultanément des taux de chômage et de retour à l'emploi faibles (Bellac, Rochechouart, Brive et Ussel dans le Limousin, Moulins et Dompierre-sur-Besbre en Auvergne). Ainsi le chômage peu important de ces zones ne facilite cependant pas le retour à un emploi durable de leurs chômeurs.

Les explications à ce profil particulier du marché du travail semblent assez hétérogènes. Il apparaît toutefois que ces zones, à l'exception de Brive, partagent une caractéristique commune : une densité économique peu élevée.

Dans le Limousin, le faible taux de retour à l'emploi durable des zones, assez rurales, de Bellac, Ussel ou Rochechouart, s'explique en partie par la part limitée des jeunes de moins de 25 ans (population bénéficiant d'un retour à l'emploi assez fort) ainsi que par une tension réduite sur le marché du travail.

À l'inverse, la zone de Brive, plus dense économiquement, connaît une tension marquée. Mais ce facteur, qui joue positivement sur le taux de sortie du chômage, est plus que compensé par les effets conjugués de la faible part de jeunes actifs, une surqualification des demandeurs d'emploi au regard des offres enregistrées et une certaine attractivité du territoire qui génère un solde des navettes domicile-travail positif.

Les deux zones auvergnates de Moulins et Dompierre-sur-Besbre sont contiguës et ont en commun, comme facteur défavorable à un bon taux de retour à l'emploi, un voisinage composé de zones aussi affectées de taux peu élevés. Les autres éléments explicatifs diffèrent pour les deux zones. Le taux de Moulins semble ainsi dégradé par un solde des navettes domicile-travail nettement positif : c'est une zone attractive, sa ville principale étant la préfecture du département de l'Allier.

Au contraire la zone de Dompierre a un solde des navettes négatif, ce qui bénéficie donc au taux de sortie du chômage. Mais ses autres caractéristiques, plus défavorables, l'emportent. Son marché du travail n'est pas marqué par une très forte tension et la proportion d'offres durables au sein des offres enregistrées est faible, signe d'un marché du travail avec une forte rotation. De plus la concentration de l'emploi dans les plus grands établissements est importante (existence d'une très grande unité du secteur « métallurgie et transformation des métaux »). Or une concentration élevée ne joue pas positivement sur le taux de retour à l'emploi. En effet un gros employeur qui a réduit ses effectifs dans un passé récent a une probabilité faible de beaucoup recruter dans les périodes suivantes. Cet établissement étant un acteur majeur du marché du travail local, une contraction de son offre d'emplois réduit donc sensiblement le potentiel d'emploi pour les chômeurs. ■

